

BARÈME DES COTISATIONS DES MEMBRES ET ORGANISMES ASSOCIÉS POUR 2027

Membres

Coopératives d'habitation :	5,15 \$ par logement par mois (5,05 \$ en 2026)
Coopératives d'habitation en développement :	149 \$ par année (146 \$ en 2026)
Coopératives étudiantes :	10,40 \$ par lit par année (10,20 \$ en 2026)
Groupes de ressources techniques :	395 \$ par année (387 \$ en 2026)
Organismes parrains :	1 258 \$ par année (1 233 \$ en 2026)
Tous les autres membres votants :	395 \$ par année (387 \$ en 2026)

Associés

Organismes :	395 \$ par année (387 \$ en 2026)
Membres associés individuels :	149 \$ par année (146 \$ en 2026)